

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclamations, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 JANVIER

DÉPÊCHES DE LA SOIRÉE D'HIER

Arrivées après le tirage du journal

Paris, 4 janvier, 2 h. 25 soir.

M. de Mahy a pris la détermination d'abandonner le portefeuille de la marine et des colonies à la suite du dissentiment survenu entre ses collègues et lui au sujet du sous-secrétariat d'Etat des colonies dont il voulait la suppression, contrairement à l'avis du reste du Cabinet.

Depuis plusieurs jours déjà, la résolution de M. de Mahy est prise. Elle sera rendue officielle lorsque le choix de son successeur sera arrêté.

M. Tirard, président du Conseil, sera en mesure de faire connaître à ses collègues, dans le conseil de cabinet qui sera tenu demain, les titulaires qu'il a choisis pour le ministère de la marine et pour le sous-secrétariat d'Etat des colonies.

D'autre part, la France annonce que le contre-amiral Gervais aurait définitivement accepté le portefeuille de la marine et des colonies.

4 heures 25.

M. Tirard a offert le portefeuille de la marine d'abord à l'amiral Gervais, puis à l'amiral Jaurès qui l'ont décliné tous les deux. Sur les indications de ce dernier, il s'est alors adressé à l'amiral Conte qui, nous assure-t-on, aurait accepté.

L'amiral Conte prendrait un sous-secrétariat d'Etat aux colonies. Le choix n'est pas encore arrêté; mais tout fait prévoir que ces fonctions seraient offertes à M. Etienne, membre démissionnaire du précédent Cabinet.

INFORMATIONS

« Une nouvelle année vient de s'écouler. Puisse-t-elle valoir mieux pour la démocratie que celle qui l'a précédée. » Ainsi parle le journal *la Justice*. « L'année qui vient de

finir n'a pas été des meilleures. Elle a valu moins que sa devancière, laquelle, déjà, n'avait point valu la précédente. Nous sommes dans la série des vaches maigres. »

Ainsi parle le journal *la Lanterne*.

« L'année qui vient de s'écouler est féconde en enseignements.

» Le parti républicain, profondément divisé, s'est agité impuissamment et n'a guère abouti qu'à se faire à lui-même l'aveu de sa propre stérilité. Les groupes ont guerroyé les uns contre les autres; les cabinets sont tombés les uns après les autres; des coalitions se sont formées qui ont faussé l'expression de la majorité vraie; le désordre et la confusion dans les idées ont été tels qu'on ne discerne pas encore, au milieu de la poussière soulevée par tant de batailles parlementaires, quel sera notre lendemain? »

Qui tient ce langage? Est-ce un royaliste? Non! c'est un rédacteur du *National*, c'est M. le député Deluns-Montaud, un de ces opportunistes qui, après avoir tant promis au pays, sont obligés de faire faillite à leurs promesses comme à leurs espérances.

L'INCIDENT DE FLORENCE

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a reçu hier matin une dépêche de M. Crispi, président du conseil des ministres, lui annonçant que le gouvernement italien avait admis le principe d'une réparation au sujet de l'incident de Florence.

Cette satisfaction nous serait donnée à l'heure présente, si le ministre de la justice à Rome ne se trouvait pas actuellement malade.

ENCORE DES COUPS DE REVOLVER

Hier matin, vers onze heures et demie, un individu a tiré cinq coups de revolver sur M. Raynaud, inspecteur des postes et télégraphes, qui passait rue Bellechasse.

Le meurtrier, arrêté, a été conduit chez M. Santucci, commissaire de police.

Il se nomme Milmaud. Mais, interrogé par ce magistrat, il a refusé de faire con-

naître le mobile de sa tentative de meurtre.

M. Raynaud, qui a été atteint deux fois à la tête, a été transporté chez un pharmacien où des soins lui ont été prodigués.

L'agresseur, immédiatement conduit au commissariat de la rue de Varenne, a fait les déclarations suivantes, avec beaucoup de calme :

« Je me nomme Louis-Victor Milmaud, célibataire, et suis âgé de quarante-six ans. Je suis né à Maillé, dans le département de la Vienne; j'exerce à Paris la profession d'ingénieur civil, je demeure rue Claude-Bernard, 7.

» En 1875, j'ai pris un brevet pour une invention d'appareil télégraphique; la même année, en vérifiant la liste des brevets d'invention, j'ai découvert que M. Baudot avait pris, après moi, un brevet pour une invention identiquement semblable à la mienne.

» Je lui en fis l'observation, nous eûmes des explications; je lui demandai de renoncer à son brevet ou de me payer une certaine somme; il refusa.

» En mars 1876, je lui ai intenté un procès, qu'il a perdu à Paris. On a reconnu qu'il y avait, en effet, contrefaçon, mais M. Baudot a fait appel; cette seconde fois, j'ai perdu mon procès.

» Depuis ce temps, j'ai fait d'inutiles démarches et de grandes dépenses; je suis absolument ruiné. Tout cela, je le dois à M. Raynaud, qui a favorisé M. Baudot, qu'on a même décoré de la Légion d'honneur, et qui n'a jamais voulu faire adopter mon système. »

M^{me} la Comtesse de Paris, avec une suite de vingt-une personnes, parmi lesquelles la marquise d'Harcourt et la comtesse d'Haussonville, a traversé Bordeaux, mardi matin, se rendant à Madrid, puis à Lisbonne, auprès de la duchesse de Bragança.

LE COLONEL DE PARSEVAL

La *Défense de Seine-et-Marne* donne d'intéressants détails sur le brillant officier qui

va accompagner dans son voyage aux Indes M^{re} le duc d'Orléans :

« Le colonel de Parseval, qui vient d'être choisi par Monsieur le Comte de Paris pour remplir le poste éminent, et tout de confiance, de gouverneur de M^{re} le duc d'Orléans, est un des officiers supérieurs les plus jeunes et les plus distingués de l'armée française, et possède les plus beaux états de services; il était encore tout récemment sous-chef d'état-major du corps d'armée de Châlons.

» Le colonel de Parseval est un catholique et un légitimiste des plus fermes et des plus convaincus. Il possède à fond l'important problème des questions sociales et a été, avec le capitaine Albert de Mun, le colonel de la Tour du Pin, le comte Robert de Mun et M. Harmel, l'un de ces vaillants hommes de cœur qui, après les épouvantables catastrophes de la Commune, se sont consacrés entièrement à l'œuvre du salut, de réconciliation sociale des Cercles Catholiques d'ouvriers.

» On ne saurait donc trop féliciter et remercier Monsieur le Comte de Paris de la suprême excellence de son choix.

» Il convient de féliciter aussi vivement le jeune et brillant officier qui s'appelle Philippe de France, Dauphin et duc d'Orléans, d'avoir le bonheur d'être confié à un semblable gouverneur.

» Il faut aussi remercier le colonel de Parseval du généreux dévouement avec lequel il n'a pas hésité un instant de s'expatrier, à briser sa carrière militaire, à renoncer aux épaulettes de général qu'il était sur le point d'atteindre, pour se consacrer tout entier à l'héritier de France, c'est-à-dire à la France.

» S. A. R. M^{re} le duc d'Orléans, sorti de l'Ecole militaire d'infanterie anglaise, partira dans un mois, accompagné du colonel de Parseval, pour les Indes, où il continuera son service militaire dans un régiment d'infanterie. »

43 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

Ce fut Mina qui rompit le silence la première :

— Je ne vous aime pas... d'amour, dit-elle en posant sa main sur les siennes; mais, si vous saviez combien j'ai d'amitié pour vous... Ah! le jour où vous êtes venu à mon secours avec tant de bonté est inoubliable pour moi! ajouta-t-elle, le regardant les yeux humides.

Il fit un geste pour la repousser, elle continua :

— J'ai aimé, mais c'est fini; je ne connaîtrai plus jamais ce sentiment.

Elle disait vrai: « Plus l'acier est finement trempé, plus il cesse facilement; il y a des cœurs qui se brisent ainsi, net, sans rémission (1). »

— Vous avez souffert; alors, vous doutez de toute sincérité, reprit-il avec douceur.

— Non, je ne puis plus ressentir d'amour pour personne, voilà tout.

Une idée lui vint.

— Peut-être, interrogea-t-il avec angoisse, vous ai-je offensée alors que...

(1) Marie Maugeret.

Elle l'interrompit rougissante et fière :

— Pas un mot de plus, monsieur, je veux me souvenir seulement de votre générosité de maintenant.

— Alors, si vous êtes libre, pourquoi ne voulez-vous pas essayer de m'aimer?

Une tentation suprême traversa le cœur de Mina: voir le rayon du bonheur s'allumer dans ce regard suppliant, quelle joie! et n'avoir qu'un mot à dire... Mais la vision de Madeleine, son rêve d'artiste, la conviction de ne pouvoir répondre à l'ardeur du sentiment dont elle était l'objet, raffermirent son courage; il s'en aperçut à son regard.

— Ainsi, poursuivit-il avec l'accent d'une douleur contenue, ce sera en vain que vous m'aurez arraché à l'inutilité d'une vie de dissipation? En vain que vous m'aurez inspiré un amour vrai et puissant?

— Oh! non, je suis si heureuse de ce que vous venez de dire... J'ai tant d'affection pour vous.

— Et vous me rejetez aux folies?

— Ne dites pas cela! s'écria-t-elle; il n'en sera pas ainsi; ne m'enlèvez pas l'espoir de vous avoir fait du bien.

Ses yeux brillaient à travers les larmes, ses mains s'élevaient jointes supplantes.

Il les prit dans les siennes.

— Si tendre et pourtant si inexorable! murmura-t-il.

— Oh! si vous saviez, répéta-t-elle, combien l'amitié est douce chose?

— Que me fait votre amitié, dit-il avec violence, c'est votre amour qu'il me faut!

— Je sais, répondit-elle; mais, plus tard, vous en comprendrez les exquis jouissances.

Il marchait avec agitation.

— Enfin pourquoi vous est-il impossible de m'aimer? demanda-t-il en s'arrêtant devant elle.

— J'appartiens à Rosen, balbutia la jeune fille.

— Mais, Rosen, moi aussi, je l'aime!

Pour mettre fin à cette insistance qui la bouleversait sans toutefois atteindre sa résolution, Mina lui fit part de son dernier rêve dans lequel l'amour filial se mêlait à celui de l'art, pour l'attirer vers les hauteurs.

Il la regarda, surpris de sa véhémence. Elle était admirablement belle dans ce moment où le feu de l'enthousiasme brillait dans son regard; mais cette beauté avait un cachet mystérieux qui repoussait tout amour humain. C'était celle des jeunes prêtresses de l'antiquité, consacrées au culte de Vesta.

Il voulut essayer un timide appel sur la puissance doublée par la tendresse d'un compagnon de voyage.

Elle secoua la tête.

— L'art veut un amour absolu, exclusif.

— Mina! murmura-t-il encore, très doucement,

en lui prenant la main.

Elle tressaillit, mais son attitude ne changea pas.

Pour la dernière fois, Yves Kerven plongea son regard dans celui de la jeune fille, soupira et sortit.

Après son départ, Mina se laissa tomber sur un siège, épuisée et tremblante; cependant, elle n'en doutait pas, c'était le mieux pour tous... Mais quelle rude épreuve! Pourquoi rejeter l'amitié?

Pourquoi: « Vous avez vu cent fois, dit M^{re} Maugeret, sur les autels de nos églises, ces feux qui se consomment lentement, sans qu'à peine on les remarque, moins semblables à des lumières, d'ailleurs, qu'à des gouttes d'or vacillant sur des colonnes d'albâtre; tout au plus brillent-ils quelque pâle étincelle aux angles des ors et des cristaux qui les entourent. Ils brûlent pourtant, ils se consomment, mais ils n'éclairent pas, ne rayonnent pas. C'est qu'il est plein jour, et l'éclat du soleil éteint tous les feux de la terre; mais quand ses derniers rayons auront disparu, quand l'ombre, qui est le silence de la lumière, descendra dans ces grandes nefs mystérieuses et solitaires, alors la flamme oubliée brillera à son tour et jettera sa douce lueur dans l'envahissement progressif des ténèbres, jusqu'à ce qu'elle se soit entièrement consumée. »

» Et quand je les vois, ces lumières allumées en plein jour, qui brûlent sans éclairer, je songe

LA PAPAUTÉ ET LES PUISSANCES

Sous ce titre, nous lisons dans l'Auto-rite :

« Ceci vient de se passer en Allemagne : En l'honneur du Jubilé du Saint-Père, une grande assemblée populaire a eu lieu dans la ville de Hanovre.

M. Windthorst y a pris la parole au nom de toute la catholicité allemande. Il a traité, dans son discours, la question du pouvoir temporel. Il a rappelé que le Saint-Père est enfermé dans son palais, qu'il ne possède plus ni ses Etats, ni sa ville, qu'il n'est même pas certain d'être à l'abri des insultes de la populace s'il sortait du Vatican ; qu'ainsi il n'est pas libre et ne peut exercer pleinement son ministère, qui consiste, pour une grande part, à dire la vérité, la vérité même déplaisante, aux rois et aux peuples.

« Cette situation, a conclu M. Windthorst, ne peut durer ; tout le monde catholique a le devoir de demander qu'elle soit modifiée, non pas assurément par une guerre, car la force ne saurait fonder ce qui doit être une institution morale, mais en s'unissant pour proclamer la nécessité du rétablissement du pouvoir temporel du Pape. C'est là une vérité inéluctable qui devra finir par se réaliser, si, à chaque occasion, les croyants répètent : Nous demandons que le Pape soit libre, qu'on lui rende ce qui lui appartient. »

Ce discours émane du chef d'un des partis les plus puissants du Reichstag allemand. Il a pu être prononcé publiquement sans attirer à son auteur la moindre censure.

Ceci se passe en Italie :

Le prince Torlonia, maire de Rome, vient d'être révoqué. Le crime du prince est de s'être rendu au Vatican pour féliciter le Pape, en son nom et au nom de ses collègues catholiques.

Les pèlerins de tous les pays constatent que leur chef n'est pas libre, et que, pour arriver jusqu'à lui, il faut le visa des agents du gouvernement italien. La perception des droits de douane sur les cadeaux destinés au Pape montre de quelle dépendance jouit en réalité le Souverain-Pontife.

Ces vexations du gouvernement italien vis-à-vis de la Papauté, la révocation du maire de Rome, sont à rapprocher de l'abstention du gouvernement allemand à l'égard du discours de M. Windthorst.

D'un côté, le gouvernement du Quirinal continue la guerre contre la Papauté.

De l'autre, le gouvernement de Berlin se montre désireux, chaque jour davantage, de se rapprocher d'elle, de conclure avec elle, non seulement une paix complète, mais aussi un traité d'alliance.

Et le gouvernement italien a fait d'une alliance avec les Allemands la base de toute sa politique.

Entre sa conduite vis-à-vis du Vatican et ses aspirations vers Berlin, il y a incompatibilité absolue.

Dans une question aussi importante, aussi grave, que celle du pouvoir temporel du Pape, deux alliés ne peuvent tenir une con-

duite aussi différente que celle dont Berlin et le Quirinal nous donnent aujourd'hui le spectacle. »

Voici le texte du discours prononcé par l'envoyé de S. M. le roi des Belges, M. le duc d'Ursel, dans l'audience qu'il a eue du Saint-Père, à l'occasion de son Jubilé :

Très Saint-Père,

Le roi, mon auguste souverain, m'a fait l'insigne honneur de me confier la plus honorable des missions : celle d'apporter aux pieds de Votre Sainteté, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, l'hommage de sa piété filiale et de sa profonde et inaltérable vénération. Ces sentiments, exprimés dans la lettre que j'ai l'honneur de remettre à Votre Sainteté, sont ceux de la reine et de toute la famille royale.

Je puis ajouter qu'ils sont ceux du pays entier, qui n'oublie pas les souvenirs que Votre Sainteté a laissés parmi nous et les marques de la haute sollicitude dont Elle nous a honorés en toute occasion.

Sa Sainteté a répondu :

« Parmi les nations catholiques qui en ce moment célèbrent avec éclat Notre Jubilé Sacerdotal, il était juste que la Belgique occupât sa place d'honneur et prit à ces fêtes une part spéciale. — Un double titre l'y autorisait : d'une part, la foi vive et traditionnelle de ses aïeux, toujours si profondément enracinée dans le cœur de ses populations ; de l'autre, le souvenir fidèle et affectueux qu'elle a voulu garder de Notre Personne et du séjour, quoique lointain, que Nous y fîmes comme Nonce Apostolique.

« Sous l'empire de ce double sentiment, la Belgique a donné, en cette occasion, libre essor à son amour et à sa piété filiale envers Nous, et a voulu Nous les témoigner avec une générosité et une grandeur d'âme qui a rempli Notre cœur de joie et de consolation.

« A la joie que Nous causent ces démonstrations du peuple belge vient s'ajouter celle que Nous donne aujourd'hui Sa Majesté le roi Léopold II, en vous confiant, Monsieur le Duc, comme envoyé extraordinaire, la noble mission de Nous offrir, en son nom, ses félicitations et ses vœux.

« Cette démarche de Sa Majesté Nous touche vivement, et Nous vous prions, Monsieur le Duc, de lui exprimer Notre gratitude et les vœux ardents que Nous formons pour Sa prospérité. En même temps, du plus profond de Notre cœur, Nous accordons à Sa Majesté le Roi, à la famille Royale et à toute la nation belge la Bénédiction Apostolique. »

L'ambassadeur de France est arrivé à Rome porteur de lettres de créances et d'une lettre du Président de la République. Il a aussi remis au cardinal Rampolla la grand-croix de la Légion d'honneur.

Dans la journée du 30 décembre, le Saint-Père a reçu successivement :

M. Martens Ferrao, ambassadeur de Sa Majesté Très Fidèle le roi de Portugal, délégué spécialement en vue d'offrir à Sa Sainteté ses félicitations de la famille royale, du gouvernement et la nation portugaise ;

Le comte de Brühl Pforten, envoyé extraordinaire de l'empereur d'Allemagne, au nom duquel il a présenté une lettre autographe avec les félicitations de l'empereur ;

Le baron Fabrice, envoyé extraordinaire du roi de Saxe, qui a également présenté une lettre autographe et les félicitations de son souverain ;

Le baron de Brienon, envoyé extraordinaire du roi des Pays-Bas, de la part duquel il a présenté une lettre autographe et des félicitations.

Le Pape a reçu du Czar le télégramme suivant daté de Gatchina le 31 décembre :

« Je vous prie d'agréer mes sincères félicitations pour le cinquantième anniversaire de l'entrée de Votre Sainteté dans le sacerdoce de l'Eglise à laquelle votre glorieux pontificat sut rendre de si éclatants services.

« Désireux d'assurer les intérêts religieux de mes sujets catholiques romains, je ne doute pas que la haute sagesse dont vous donâtes tant de preuves me permettra de concilier les besoins de l'Eglise romaine en Russie avec les principes fondamentaux de mon empire.

» ALEXANDRE. »

Ont télégraphié aussi leurs félicitations : le roi de Danemarck, le Comte de Paris et les ministres russes, MM. de Giers et le comte de Tolstoï.

ÉTRANGER

ROME. — Le Pape Léon XIII a, dès à présent, décidé ce que deviendrait, après sa mort, les cadeaux qu'on vient de lui faire.

Les objets offerts par des souverains formeront un musée spécial au Vatican. Les objets du culte seront donnés à Saint-Pierre ; le reste sera distribué aux hôpitaux de Rome, qui pourront en disposer à leur gré.

ALLEMAGNE. — D'après la Gazette nationale, l'empereur, en recevant, le jour de l'An, M. de Moltke, lui aurait demandé : « Eh bien, mon cher Moltke, comment êtes-vous entré dans cette nouvelle année, en dormant ou en veillant ? — En dormant », répondit le maréchal.

Se tournant vers les généraux, l'empereur leur dit : « Je vous ferai remarquer, messieurs, que toute votre attention, cette année, devra se porter sur les manœuvres du 3^e corps et de la garde ». A plusieurs reprises, dans la journée, l'empereur répéta ces paroles. On a conclu qu'il voulait écarter toute hypothèse de guerre.

ENCORE DEUX THÉÂTRES INCENDIÉS

Un violent incendie a éclaté, dimanche soir, à Anvers, au théâtre de l'Alhambra. Comme il n'y avait pas représentation, personne ne se trouvait au théâtre, à l'exception du concierge et de ses enfants, qui ont pu se sauver sans difficulté.

Le théâtre et une maison voisine ont été complètement brûlés. A minuit, le feu a été circonscrit. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Bolton, 4 janvier. — Le Théâtre-Royal de Bolton (Lancastre) a été détruit ce matin par un incendie.

Les pertes sont évaluées à 12,000 livres sterling.

Personne n'a péri ; mais plusieurs animaux ont été brûlés.

L'incendie est attribué à la malveillance.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 janvier.

Le cours de nos rentes est un peu plus faible, il clôture à quelques centimes au-dessous du niveau de la veille : 3 0/0, 81.27 ; 4 1/2 0/0, 107.60.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,402. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes de la part des capitalistes en quête d'un placement sûr. Il a été détaché le 2 courant un coupon de 30 francs par action comme acompte sur le dividende 1887.

La Société Générale se maintient solidement à 453.75. Le mouvement de hausse s'exécute lentement mais avec une régularité de bon augure pour l'avenir.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Les Polices A B de l'Assurance financière donnent lieu à des transactions nombreuses.

L'action de Panama, toujours fermement tenue, clôture à 322. La spéculation à la baisse devient de plus en plus impuissante à peser sur les cours.

Le marché de nos chemins de fer est sans changement. Les obligations sont toujours très recherchées par leur clientèle spéciale.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

PROMOTIONS DANS LA CAVALERIE

Par décret du 30 décembre, sur la proposition du ministre de la guerre, les sous-officiers élèves officiers de l'Ecole d'application de cavalerie, dont les noms suivent (cours 1886-87), ont été promus au grade de sous-lieutenant :

MM.

- Majonenc, du 8^e huss., affecté au 17^e chass.
- Galopin, du 3^e chasseurs, au 8^e chasseurs.
- Gérard, du 4^e spahis, au 3^e bussards.
- Lambinet, du 9^e dragons, au 20^e dragons.
- Laguel, du 7^e chasseurs, au 8^e chasseurs.
- Lefebvre, du 4^e cuirassiers, au 5^e cuirassiers.
- Lacombé, du 6^e chass. d'Afr., au 5^e chass. d'Afr.
- Seix, du 16^e dragons, au 7^e dragons.
- Chalmion, du 4^e chass. d'Afr., au 8^e cuirassiers.
- Barlatier de Mas, du 4^e drag., au 13^e drag.
- De Loyens d'Anteroche, du 10^e chasseurs, au 12^e chasseurs.
- Dupasquier, du 7^e cuirass., au 5^e cuirass.
- De Guilhemaison, du 7^e cuirass., au 6^e cuirass.
- De Wangen de Geroldseck, du 12^e dragons, au 12^e dragons.
- Richard (Joachim), du 6^e chass., au 19^e chass.
- De Grandin de Raimbouville, du 1^e chasseurs d'Afrique, au 12^e chasseurs.
- Richard (François), du 9^e drag., au 7^e drag.
- Guichard, du 16^e dragons, au 13^e dragons.

à ces douces flammes de l'amitié, qui, elles aussi souvent, se consomment sans qu'on les aperçoive, tout le temps que rayonne le soleil de l'amour. Mais quand cet astre, qui n'a qu'un temps, se cache derrière l'horizon, ou seulement derrière les nuages, alors on remarque cette petite lueur, pâle sans doute, mais fidèle, qui rayonne calme et paisible dans la troublante obscurité. Et l'on s'étonne ! Qui donc t'allume si juste à l'heure où l'autre, la chère autre, disparaît, doux flambeau de l'amitié ? — Qui donc t'allume !... Ingratitude de l'amour ! »

M^{lle} Klara n'en avait pas fini avec les pénibles lattes ; le lendemain, comme elle achevait sa lettre à M^{lle} Abril, une voiture s'arrêta devant la porte. M^{lle} Kerven en descendit bientôt, et, après une courte conversation avec la femme du directeur, elle se dirigea vers l'appartement de la jeune fille.

Mina, très impressionnée, alla à sa rencontre et l'introduisit dans le salon.

— Mon enfant, dit la mère d'Ives en lui prenant la main, mon fils est parti ce matin si malheureux, que j'ai pris la résolution de vous voir ; entre femmes, on s'explique plus librement, ajouta-t-elle en souriant.

Mina pressa la main qu'elle tenait sur ses lèvres.

— Oh ! je suis si désolée... murmura-t-elle.

— Il vous aime tant ! Pourquoi l'avez-vous refusé ?

Touchée jusqu'au fond de l'âme, la jeune fille ouvrit son cœur à M^{lle} Kerven. Sans raconter toutes ses épreuves, elle en dit assez pour provoquer de sa part la plus tendre sympathie.

— Pauvre enfant ! Combien vous avez souffert !

Ensuite, Mina parla de Rosen, puis de son sublime espoir du legs paternel auquel elle s'était juré de dévouer sa vie. Il y avait tant de foi, de résolution dans son langage qu'il ébranla son interlocutrice. Cependant, celle-ci reprit :

— C'est un rude chemin que celui de l'artiste ; combien de difficultés, de déceptions vous attendent !

— Je commence à savoir souffrir, répondit-elle doucement.

— Restez avec nous, nous vous aplanirons le chemin ?

Mina fit un signe négatif.

— Pas maintenant... plus tard, dit-elle enfin avec un pâle sourire et les yeux remplis de larmes ; vous me rappellerez quand...

Elle n'acheva pas.

— Madeleine a des parents qui l'adorent, reprit la vieille dame, vivement émue, une vie facile ; mais vous, ma pauvre enfant, vous êtes seule, isolée.

— Non, non, répondit la jeune fille avec ardeur,

je me sens plus d'amis que jamais.

— J'aurais été fière et heureuse de vous appeler ma fille, croyez-le, dit M^{lle} Kerven.

— Oh ! merci, s'écria Mina, en inclinant la tête sur le sein de la mère d'Ives.

Cette dernière la pressa dans ses bras à plusieurs reprises.

Elles se séparèrent avec des regrets et une émotion inexprimables, ayant au cœur le premier levain d'une des amitiés qui font la sécurité et le charme de la vie.

Combien il est douloureux, lorsqu'on sent l'affection grandir autour de soi, le terrain s'assurer sous ses pas, la voie s'ouvrir à ses facultés et à ses désirs, tout enfin vous refaire une patrie, d'être obligé de replier sa tente pour repartir encore !...

Mina éprouvait cette tristesse dans toute son amertume. Il est vrai, la joie de revoir tante Marie adoucissait ses regrets ; mais ils n'en étaient pas moins réels et profonds.

Surmontant sa faiblesse, elle continua ses préparatifs avec activité ; le départ était fixé au lendemain.

Rosen, inquiète, faisait force questions ; sa sœur lui répondait qu'on allait voir tante Marie et oncle Spigle ; alors l'enfant se réjouissait.

La pauvre M^{lle} Humphrey, les yeux rougis par les larmes, embrassait à chaque instant la petite,

qui lui promettait de revenir tout de suite.

Mina avait écrit à M^{lle} Abril et à Madeleine, seulement quelques lignes de gratitude et de souvenir... Ne comprendraient-elles pas le reste ?

Enfin, les malles sont ficelées ; dès le matin, la voiture aux commissions viendra les chercher pour les porter à la gare. Les jeunes filles feront à pied le court trajet de l'usine à Rouen, accompagnées de « bonne amie » que Rosen veut, à toute force, emmener à Lille.

Le jour baisse, M^{lle} Klara éprouve le besoin de revoir les lieux qui lui sont devenus si chers. Elle prend par le petit pont et entre dans le jardin ; là, l'ombre de M. Kerven lui apparaît. C'est avec ardeur qu'elle demande pour lui les heures d'une félicité à laquelle s'associe, dans sa pensée, le nom de Madeleine. A cette évocation, Mina ne peut retenir un soupir en songeant à la solitude qui l'attend ; mais, ce n'est qu'un éclair : « Non, murmure son cœur, la solitude n'existe que pour ceux qui n'aiment pas. » Elle continue son chemin, s'assied de nouveau sous le vieux marronnier ; puis, repart dans les prés voisins, promettant partout le retour. Tout à coup, elle s'entend appeler de loin, distingue la voix de M^{lle} Humphrey et revient en hâte.

— Ah ! dit celle-ci essouffée, il y a vingt minutes que je vous cherche. Quelqu'un vous demande. (A suivre.)

De la Goublaye de Nantois, du 3^e chasseurs d'Afrique, au 16^e chasseurs.
 Node, du 8^e dragons, au 4^e spahis.
 Servent, du 4^e chasseurs, au 17^e chasseurs.
 Pourcet de Sahuns, du 5^e drag. au 1^{er} cuirass.
 Bourrée de Corberon, du 10^e chasseurs, au 3^e chasseurs.
 Jeanteau, du 12^e hussards, au 19^e chasseurs.
 Labit, du 8^e chasseurs, au 14^e chasseurs.
 Bailly, du 6^e chass. d'Afr., au 2^e chass.
 Delpach, du 7^e dragons, au 3^e cuirassiers.
 Bernié, du 3^e chass. d'Afr., au 6^e chasseurs.
 Le Chateaur, du 14^e chass. d'Afr., au 22^e drag.
 Durrieu, du 23^e dragons, au 11^e dragons.
 De Saint-Vincent, du 12^e drag., au 7^e cuirass.
 De Ludre, du 9^e dragons, au 8^e dragons.
 Rambourg, du 9^e chasseurs, au 9^e chasseurs.
 Titremann, du 5^e chass. d'Afr., au 5^e chasseurs.
 Falentin, du 9^e chasseurs, au 9^e hussards.
 Lecomte, du 1^{er} hussards, au 11^e chasseurs.
 Le Dret, du 12^e chasseurs, au 14^e chasseurs.
 Doutra, du 3^e spahis, au 6^e dragons.
 Mooin, du 10^e dragons, au 22^e dragons.
 Langlois, du 13^e chasseurs, au 20^e chasseurs.
 De Lalande d'Oica, du 9^e huss., au 11^e chass.
 Duval, du 1^{er} dragons, au 3^e cuirassiers.
 Roze, du 12^e dragons, au 1^{er} dragons.
 Orsoon, du 3^e spahis, au 18^e dragons.
 Haouisée de la Villaucomte, du 7^e chasseurs, au 11^e chasseurs.
 Courtois, du 19^e dragons, au 12^e dragons.
 Bassat, du 16^e chasseurs, au 9^e hussards.

Dans cette liste, nous remarquons M. de Wangen de Geroldseck, l'une des victimes de Raon-sur-Plaine.

M. de Wangen vient également d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MESSE EN MUSIQUE

On nous prie d'annoncer que dimanche prochain, 8 janvier, il y aura, dans l'église Saint-Pierre, une messe en musique.

On chantera un *Sanctus* de Gounod et un *Agnus Dei* de Mozart.

Le soir, aux vêpres, on chantera la Pastorale de Lambillotte.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE MAINE-ET-LOIRE

Le Conseil des ministres a décidé de convoquer les électeurs du département de Maine-et-Loire en même temps que les départements dans lesquels des députés seront élus sénateurs au renouvellement d'aujourd'hui 5 janvier, où il y aura lieu, par suite, de faire des élections législatives.

Le Bureau de bienfaisance de Saumur vient de recevoir de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans une somme de 200 fr.

TOURNÉES FRÉDÉRIC ACHARD. — On annonce pour mercredi prochain 14 janvier, au Théâtre de Saumur, une seule représentation, donnée par la troupe de M. Achard, de l'immense succès du Palais-Royal, *Durand et Durand*, comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue, dans laquelle M. E. Malard, du Gymnase, remplira le rôle de Coquardier. Le spectacle commencera par *Au Coin du feu*, comédie en 4 actes, de Maurice Fontenelle.

La veille de la représentation, c'est-à-dire mardi 10, à 8 heures et quart, des Projections à la lumière oxydrique seront faites devant le Théâtre. Grand Polyorama mécanique et amusant; les photographies des Artistes et les principales scènes de la pièce seront reproduites à l'aide de l'appareil Molteni.

Un Musée Industriel, à Angers

M. A. Giffard, ancien conducteur des ponts-et-chaussées, bien connu par les dons qu'il a faits à la commune d'Angers pour l'embellissement des Musées et des Jardins publics, veut soumettre à l'Administration municipale un projet de *Musée de l'Industrie angevine*, ou *Musée du Travail*. Avant de présenter son projet à l'Administration et au Conseil municipal, M. Giffard a voulu demander l'avis des Sociétés d'Angers qui s'occupent, de près ou de loin, des questions industrielles, agricoles, artistiques. Son projet a donc été présenté successivement à la Société Industrielle et Agricole, au syndicat des Entrepreneurs de bâtiment, à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à la Société d'Horticulture et de Viticulture. Il a obtenu partout le plus favorable accueil, et les Sociétés dont nous parlons se sont empressées de le mettre à l'étude pour en faire l'objet de rapports spéciaux.

Ce Musée, qui serait établi dans un bâtiment municipal à déterminer, comprendrait: 1^o l'Industrie du bâtiment; 2^o les

grandes industries urbaines; 3^o les grandes industries rurales.

Dans la première division, industrie du bâtiment, on verrait groupés côte à côte les anciens chefs-d'œuvre des compagnonnages et les chefs-d'œuvre des ouvriers de nos jours, appartenant aux divers corps de métiers: tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs; la sculpture d'ornement, d'ameublement de style, la peinture décorative, la peinture sur verre et mosaïque, qui compte un si grand nombre d'artistes distingués qui ont donné à la cité d'Angers un renom tout particulier.

La division des industries urbaines comprendrait la représentation de l'outillage, les matières premières, les produits échantillonnés des filatures, du tissage, des corderies d'Angers et de l'arrondissement de Cholet; la représentation du matériel d'extraction et d'exploitation du groupe ardoisier d'Angers, des mines, minières et carrières d'anthracite, de granit, de craie tuffeau, de pierres coquillières et grès du département, et les produits de la chapellerie, de la dentelle, des étoffes et vêtements spéciaux à l'Anjou, tels que les applications de broderies sur châles et les bonnets variés de nos jolies rurales.

L'industrie de la chapeloterie, spéciale à la ville de Saumur, et remontant au XVI^e siècle, et la confection des parapluies, industrie propre à la ville d'Angers, et d'aménagement contemporain, auraient une place indiquée dans la division des industries urbaines.

Les industries rurales réuniraient l'outillage des exploitations agricoles, l'outillage de la viticulture, de l'horticulture, de la préparation du chanvre et du lin. On pourrait, au moyen de réductions ou de dessins, faire figurer les types d'exploitation rurale, de pressoirs, d'ateliers de teillage manuel du chanvre; présenter des spécimens des caves où se préparent les vins mousseux du Saumurois. Cette industrie qui règne autour de la ville de Saumur a acquis aujourd'hui une renommée si bien justifiée qu'elle est devenue une redoutable concurrente des vins travaillés de la Champagne, bien que ne remontant pas au-delà d'une cinquantaine d'années.

Il suffit de ce rapide aperçu pour faire comprendre toute l'importance et tout l'intérêt du projet que propose M. Giffard. Il viendrait compléter très heureusement les établissements de ce genre, Musée de peinture et de sculpture, Musée archéologique, Musée d'architecture et des arts de la Renaissance, Musée botanique et horticole, qui font déjà à la ville d'Angers une renommée artistique que lui envient des capitales.

ANGERS.

Hier matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Maurice, les obsèques de M^{me} Ambroise Joubert, née Voisin, décédée à Rome le 25 décembre 1887, dans sa soixantième année. L'église n'a pu contenir toute la foule venue pour rendre les derniers devoirs à cette femme de bien, que tant de qualités recommandaient à l'affection des siens, au respect de tous. Dans l'assistance, toutes les classes de la société se trouvaient confondues et unies dans un commun témoignage d'affection et de reconnaissance. Le personnel de la fabrique Joubert, l'une des plus importantes de France, employés et ouvriers, était présent.

Trois des filles de M^{me} Joubert ayant épousé des officiers supérieurs du 42^e cuirassiers, on remarquait également beaucoup d'officiers.

Le corbillard était couvert de fleurs, de couronnes et de bouquets. Au sortir de la cathédrale, le cortège, comprenant près de deux mille personnes, a défilé au milieu d'une double haie de spectateurs attentifs et silencieux.

CONCOURS MUSICAL A FOUGÈRES

Un grand Concours national de musiques d'harmonie, de fanfares, d'orphéons et de quatuors à cordes aura lieu à Fougères (Ille-et-Vilaine), au mois de mai prochain.

La date de ce Concours n'est pas encore irrévocablement fixée, mais il est à peu près certain que ce sera le 20 mai, jour de la Pentecôte.

LES FONCTIONNAIRES RÉPUBLICAINS

On lit dans le *Petit Breton*:

« Jeudi ont eu lieu, en l'église cathédrale de Vannes, les funérailles du regretté M. Guiard, chef du bureau de la comptabilité

générale à la Préfecture du Morbihan.

» Au premier rang des assistants, on remarquait M. le Préfet du Morbihan et M. le secrétaire-général. L'un et l'autre ont accompagné le convoi de la maison mortuaire à l'église et ont pris place au haut de la cathédrale.

» Mais dès qu'ils ont vu le prêtre sortant de la sacristie pour se rendre à l'autel et célébrer la messe, les représentants de la République dans le Morbihan n'ont pu résister au désir de se livrer à une manifestation déplacée. L'un et l'autre, ils ont quitté leurs chaises, ont traversé la cathédrale et sont partis. Quand le cortège est sorti de la cathédrale pour se rendre au cimetière, M. le Préfet et M. le secrétaire-général sont revenus se joindre aux assistants.

CONDAMNATION A MORT

Le conseil de guerre du 40^e corps d'armée siégeant à Rennes a condamné à mort le nommé Badoit, cavalier de deuxième classe au 24^e régiment de dragons, accusé de voies de fait et de deux désertions.

Etant à Dinan, Badoit avait tenté d'escalader le mur de la caserne en bousculant l'adjudant de service et avait fini par s'esquiver; réfugié à Paris, il se fit condamner pour vol à deux mois de prison; ramené à la prison de Dinan, il enleva les briques de sa cellule et s'évada en bousculant un brigadier.

Revenu à Paris, il se fit condamner une deuxième fois pour vol; ramené au corps, il a comparu devant le conseil de guerre pour répondre de ces faits qui ont entraîné la peine capitale.

On lit dans la *Patrie*:

« Un nouveau journal quotidien: le *Dé-légé*, vient de paraître à Tours. Cette feuille, paraît-il, serait placée sous l'inspiration de M. Wilson. »

Encore une!

La *Petite France*, journal de M. Wilson, a publié l'étonnant récit suivant:

« Un duel terrible vient d'avoir lieu à Palerme (Sicile), entre deux députés italiens, le comte Monroy-Rhanchibile et M. Policastrelli.

» Le duel a eu lieu au sabre; les témoins étaient placés à trente pas avec défense d'interrompre le combat.

» Au bout de quinze minutes, le comte Monroy a été tué d'un coup de feu qui lui a brisé la poitrine. M. Policastrelli a le nez et une oreille enlevés. »

Ne croit-on pas relire la fameuse affaire Dubout-Dopont où la victime succombe frappée de vingt-sept coups de couteau, dont trois de carabine?

DÉRAILLEMENT D'UN TRAMWAY

Une dépêche de Périgueux dit que, avant-hier, dans la soirée, un train de tramways a déraillé sur la ligne en construction de Périgueux à Brantôme. Il y a eu une personne tuée et plusieurs blessées.

Un mot de l'année.

A la réception du Jour de l'An, M. Sadi Carnot demanda des nouvelles de la cavalerie à un général très connu:

— Mon Dieu, monsieur le Président, répond le général avec déférence, comme j'ai été mis à pied il y a trois ans, je ne puis guère vous parler de ceux qui sont restés à cheval.

L'existence insupportable

Fénery (Deux-Sèvres), le 1^{er} août 1887. — Depuis des années, ma femme souffrait de violents maux de tête, qui lui rendaient l'existence insupportable. Après avoir essayé en vain tous les remèdes, elle a pris de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, et elle est aujourd'hui radicalement guérie.

Sig. lég.

ROGER.

Almanach Vermot

Le Grand Almanach Vermot pour 1888 vient de paraître; c'est par excellence le livre de la famille, il sera bientôt partout. Nous l'avions du reste prédit dès son apparition, il y a trois ans.

Il forme un magnifique volume in-quarto de 500 pages et est orné de plus de mille gravures et dessins originaux. Il contient

des histoires intéressantes à profusion, d'anciennes anecdotes, des proverbes, des maximes pensées, des recettes de toutes sortes, des notices biographiques avec portraits de principaux personnages, depuis le Président de la République, les ministres, les sénateurs et les députés, jusqu'aux femmes Li-mouzin et Ratazzi récemment condamnées dans l'affaire dite des décorations.

Une multitude de renseignements utiles ou curieux, où l'on trouvera depuis la manière de faire la cuisine jusqu'à celle de faire son testament en y comprenant toutes celles de la vie pratique. Il contient encore des actualités, des souvenirs historiques, des jeux, etc... C'est en un mot une véritable encyclopédie des familles, où l'esprit, la gaieté et l'utilité sont réunis sans que la convenance y soit jamais oubliée.

Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que tout cet immense bagage littéraire, capable d'amuser toute une famille pendant une année entière, que cet utile et intéressant volume, si bien imprimé et si joliment illustré, ne se vend que 1 fr. 50, bien qu'il pèse un kilogramme; c'est à peine le prix du papier.

On trouve l'Almanach Vermot dans toutes les librairies, où il est beaucoup plus avantageux de se le procurer que de s'adresser à l'Administration, rue Soufflot, 22, à Paris, car dans ce cas il faudrait ajouter 4 francs de plus pour le recevoir franco par la poste.

Dernières Nouvelles.

Dépêche télégraphique.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE MAINE-ET-LOIRE

Scrutin du Jeudi 5 Janvier 1888

Voici le résultat des Élections Sénatoriales pour le département de Maine-et-Loire:

Angers, 2 heures, soir.

Conservateurs

D'Andigné,	706 voix, élu
Le Guay,	703 — —
Blavier,	698 — —

Républicains

Marie Baudry,	256
Maillé,	247
Combiér,	241

Les trois candidats conservateurs sont élus.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 4 janvier,

La *Fée aux Roses*, opéra-comique en 3 actes.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 9 Janvier 1888,

Les Pêcheurs de Perles

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Carré et Cormon, musique de G. BIZET.

Distribution:

Nadir	MM. Delmas.
Zurga	Delvoys.
Nourabab	Boussa.
Lella	M ^{lle} Fincken.

Pêcheurs, indiens, fakirs, soldats, etc.

Orchestre complet.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

ÉTRENNES. — Comme les années précédentes, M. DOUESNEL, EPICERIE CENTRALE, a mis en vente son grand assortiment de Bonbons fondants, Pralines Duchesse, Pralines Vanille, Chocolats Crème et Pralinés, etc., etc., à 4 fr. 80 le 1/2 kilo, que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, ainsi que ses Pralines à la rose à 90 c. le 1/2 kilo.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE FONTAINE.

Par jugement en date du 2 janvier 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Fontaine, marchand chapelier, demeurant à Saumur, rue de la Comédie.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Baugé a été nommé juge-commissaire, et M. Gustave Doussain, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait :

(10) Le Greffier, GAUTIER.

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

VENTE D'ARBRES

Le DIMANCHE 8 JANVIER 1888, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie de Saint-Hilaire-Saint-Florent, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en sept lots, des bois suivants :

1^{er} Lot.

Le taillis du Petit-Souper, âgé de 12 ans environ, section E, n° 27 du plan cadastral, contenant 1 hectare 81 ares. Plus les bordures dites du Petit-Souper.

Mise à prix : 180 francs.

2^e Lot.

Un are de taillis, au Vaux-Larron.

Mise à prix : 4 francs.

3^e Lot.

Trois noyers, place de l'Eglise.

Mise à prix : 20 francs.

4^e Lot.

Un poirier et un cormier, dans l'ouche du Poitrineau.

Mise à prix : 10 francs.

5^e Lot.

Trois ormeaux, à La Tour.

Mise à prix : 35 francs.

6^e Lot.

Les bordures du chemin de Rou-Marson.

Mise à prix : 8 francs.

7^e Lot.

Cinquante-trois acacias, au cimetière de Saint-Florent.

Mise à prix : 300 francs.

Au comptant, plus 10 0/0.

Le cahier des charges est déposé à la Mairie, où toute personne peut en prendre communication.

Les personnes désirant visiter les bois mis en vente, pourront se faire accompagner du garde-champêtre.

Pour le Maire, L. Adjoint, GROSBOIS.

(5)

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dressé. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

TRES GRAND MAGASIN

A deux ouvertures,

Situé rue du Puits-Neuf, 31.

S'adresser à M. et M^{lle} JACOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. Ch. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGIEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Mariat-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

(387)

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT

Ancienne Maison VOISINE

CH. MÉGRIER, Succ^r

25, rue de la Tonnelles, 25, SAUMUR

M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.

A des prix très modérés.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER 1888.

Table of stock market prices for Paris on January 4, 1888. It is divided into three main sections: 'Valeurs au comptant' (Cash values), 'OBLIGATIONS' (Bonds), and 'Valeurs au comptant' (Cash values). Each section lists various securities with their respective closing and previous prices.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Ligne de l'État, covering routes between Saumur, Montreuil-Thouars, Loudun, Poitiers, Saumur-Montreuil-Doué, Saumur-Vernantes-Château-du-Loir, Saumur-Bourgueil, and Saumur-Port-Boulet-Chinon. It lists stations, departure times, and train types (Omnibus, Mixte, Express).

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Ligne d'Orléans, covering routes between Angers-Saumur-Tours and Saumur-La Flèche. It lists stations, departure times, and train types (Omnibus, Mixte, Express).